

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023

Séance N° 1

Étaient présents : CABANES Jean-Luc – BAUSSARD Hélène – DELPOUY Sylvie – SEGOVIA Sylvie – CABANIS Alice – CASTRO Marie – LAROUSSINIE Francine – COURTY Jean-Martial – BERTORELLO Myriam – LANDELLE Marc – MEDARD Faustine – DOUX Frédéric – MOULINET Isabel – ROUZIE Françoise – JAQUEL Éric – SCHRAMECK-ODET Anne – GELDOHOF-JUPON Isabelle – CASTARRAMOUNE Laurent –

Étaient absents remplacés : LION Isabelle – CALAS Cédric

Étaient absents excusés : FILLATRE Francine

Étaient invités :

Début de la séance 18H

Le quorum étant atteint (18 membres présents), Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h06.

Secrétaire de séance : Mme Baussard

Approbation du PV de la séance du 03 juillet 2023

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Acte N° 2

L'ordre du jour n'a plus à être approuvé par les membres du conseil (Décret 2020-1632).

Dispositif PACTE et protocole RCD

M. Cabanes rappelle les principaux éléments du dispositif PACTE et présente le nombre de parts allouées au Lycée (126 pour la SEP 150). Au jour du CA, les enseignants se sont engagés sur 17 parts de PACTE, soit 11% du total (dont 7 parts de RCD). Le ministère demande à chaque établissement d'établir et de faire remonter un protocole RCD : il est en cours de finalisation pour le Lycée et sera présenté sous peu en conseil pédagogique. Le ministère demande par ailleurs une remontée anonyme des données statistiques du RCD (via les outils de gestion Index Education). Le protocole sera soumis au Rectorat pour validation. Actuellement, il est possible de continuer à faire du RCD de manière « traditionnelle » avec rémunération en HSE (hors PACTE donc). M. Costarramoune, parent d'élèves, demande si le PACTE génère des améliorations pour les élèves : c'est une année d'observation, il est un peu tôt pour le dire.

Répartition des logements de fonction

Mme Delpouy, Adjointe gestionnaire, présente la répartition des logements de fonction des 3 nouveaux arrivants logés en NAS : M. Cabanes Proviseur, Mme Delpouy Adjointe gestionnaire et M. Bauthe CPE.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N°3

Sorties pédagogiques

M. Cabanes et Mme Delpouy n'ont pas reçu de demande de sortie pédagogique nouvelle.

Ils précisent que les projets de sortie ayant une incidence financière pour les élèves ou pour l'établissement en 2024 devront être remontés avant le 10 novembre 2023 (en vue d'établir le budget).

Passation de conventions

- 1) M. Le Proviseur demande l'autorisation de signer une convention avec la commune de Valence d'Agen pour la mise à disposition d'installations sportives.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 4

- 2) M. Le Proviseur demande l'autorisation de signer un avenant à la convention de partenariat avec le Musée Mémorial du Terrorisme, pour la prise en charge des frais de déplacement de deux élèves et une enseignante à Paris le 29 et 30 septembre 2023.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 5

- 3) M. Le Proviseur demande l'autorisation de signer une convention avec le CFA de l'Académie de Toulouse, pour la reconduction de l'Unité de formation par apprentissage.

Cette année, le Lycée a six apprentis répartis dans les différentes filières (classes mixtes). Mme Rouzié précise que le CFA prend en charge la cantine et l'internat des apprentis (convention Région/CFA). Mme Castro évoque la plateforme ID Stages.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 6

- 4) M. Le Proviseur demande l'autorisation de signer une convention avec l'association de Sophrologie, concernant la mise à disposition de locaux et la prise en charge d'un groupe d'élève dans le cadre de la dynamisation de la vie de l'internat.

Il s'agit d'un renouvellement de convention pour 2023-2024.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 7

Répartition de crédits

Sur le BOP 141 : dotation globalisée de 3073 euros à ventiler. Mme Delpouy propose de répartir sur 2395,25 euros en reprographie et 777,75 euros pour les stages en entreprise. Cette année, le financement des remboursements des frais de déplacement pour les stages en entreprise devrait logiquement baisser du fait de la mise en place de l'allocation de stage pour les élèves en stage au Lycée professionnel.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 8

Mme Delpouy présente également une DBM pour annuler et remplacer une DBM précédente. Il s'agit de réaffecter la somme de 53371 euros au service ALO uniquement.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Acte N° 9

Autorisation de signer les marchés à incidence financière

Autorisation pour M. Cabanes, chef d'établissement, de signer les marchés à incidence financière annuelle.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 1

Journées portes ouvertes (JPO) 2024

Cette année, le Lycée propose de faire deux journées portes ouvertes :

- Pour les BTS, et donc l'orientation post-bas, le mercredi 7 février de 14h à 18h (équipes + élèves du BTS)
- Pour le reste du LPO, le samedi 16 mars de 9h à 12h

Mme Castro représentante de la Région quitte le CA. Le quorum passe à 17.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 10

Modalités de vote aux élections des parents d'élèves

Reconduction des modalités de vote par correspondance des parents d'élèves. Une évolution d'un vote en ligne via Pronote avait été proposée par l'éditeur, mais ne répondait pas encore exactement au RGPD.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 11

Don de véhicule

Un professionnel fait don au lycée d'un véhicule type Renault Scénic Diesel de 2007 et 380.000 kms.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte N° 12

Informations diverses

Point RH :

Il manque un seul poste d'enseignant, en mécanique poids lourds (MV VTR). Un enseignant de logistique a débuté cette semaine.

Points effectifs :

Le lycée compte 675 élèves dont 319 sur la voie professionnelle, 331 en voie générale et technologique et 23 en BTS.

Point examens :

Les dates des examens 2004 ont été communiquées officiellement. Elles seront déposées sur l'ENT.

La période des inscriptions aux différents examens va débiter le 11 octobre par les CAP.

Point sécurité :

Les exercices réglementaires de sécurité incendie ont eu lieu le 25/09 à 20h45 (internat) et le 27/09 à 9h30 (externat). Un exercice PPMS de type alerte intrusion aura lieu en octobre.

Point travaux :

Dans le bâtiment 10, toutes les fenêtres ont été posées, il demeure quelques finitions.

Dans le bâtiment 11, des travaux auront lieu pendant les vacances et pour la préparation de ceux-ci, des travaux auront lieu la semaine avant les vacances et occasionneront du bruit au niveau des fenêtres des salles A.

L'ensemble des travaux doit être terminé avant les vacances de Noël.

Projet humanitaire au Maroc :

Le projet humanitaire de panneaux solaires au Maroc serait relancé pour un départ à l'automne 2025. La classe de seconde MELEC de cette année serait concernée. Le projet doit être financé via les différents partenariats.

Erasmus :

Pour le BTS et le lycée professionnel. Les projets avancent bien. En BTS 4 élèves devraient partir en stage à Lisbonne ; en bac pro 8 à 10 élèves pourraient partir en Slovénie (1^{re} 652-653).

Questions diverses.

Questions posées par les représentants des personnels enseignants et d'éducation

Question 1 :

Suite à la mise en place du bureau des entreprises, une personne a été recrutée : Quel est son statut réel ? Sa fiche de poste a-t-elle été établie ? Si oui, pouvons-nous en connaître le contenu ?

Les missions de Mme Isabelle CROS seront précisées en conseil pédagogique le mardi 10 octobre 2023.

Question 2 :

Pouvons-nous savoir quel financement permet la rémunération de cette personne : fonds du rectorat ou fonds de l'apprentissage (GIF Greta CFA) ?

Il s'agit d'un financement Rectorat.

Question 3 :

M Gabriel ATTAL a annoncé, le jeudi 28 septembre, sa satisfaction face au succès du PACTE Enseignant dans un journal télévisé : tous ont pu entendre qu'un enseignant sur 4 l'avait déjà signé. Lors du dernier CA, Mme

Bergougnoux nous avait annoncé 24 briques pour le LGT et 126 briques pour la SEP soit à raison de 6 briques par personnel un potentiel de 25 enseignants signataires. Sans dévoiler l'identité de collègues volontaires, pouvez-vous nous donner le pourcentage de briques acceptées dans notre lycée ?

La réponse à cette question a été donnée pendant le CA. 11% des parts de PACTE ont été prises.

Question 4 :

L'augmentation des effectifs par classe et les 2,5 heures d'EPS en LP qui imposent des contraintes sur les EDT de plus en plus pesantes, mettent en avant la faiblesse de nos installations sportives. Notre gymnase de typa A (surface d'un terrain de volley) n'est plus adapté à l'accueil de classe dépassant les 25 élèves.

Pour rappel, la construction du gymnase date de la création du LP et à ce jour il n'a pas été prévu d'infrastructures sportives adaptées aux effectifs du LGT ni même à la multiplication des sections en LP.

D'autre part, actuellement la CC2R subventionne les transports des élèves pour se rendre sur les infrastructures sportives de la commune mais elle ne cache pas son souhait d'abandonner son aide en prétextant que cette prise en charge des transports incombe à la région. Enfin, l'utilisation des infrastructures sportives de la commune se fait avec le collège et les écoles primaires. Le lycée à juste titre, n'est pas prioritaire dans l'usage de ces infrastructures

Avez-vous l'intention d'insister auprès de la région pour obtenir la construction d'un gymnase adapté aux besoins de notre établissement ?

Lorsque les installations sportives sont éloignées des Lycées, les Régions peuvent financer les transports au stade par exemple. M. Cabanes va demander ce financement.

Pas de projet connu à ce jour concernant un éventuel gymnase plus grand.

Les parents d'élèves posent la question des transports « mobilités douces » à la représentante de la commune. Mme Larroussinie explique qu'à chaque réfection de voie, une piste cyclable est créée dans Valence d'Agen. Parfois cependant, cela n'est techniquement pas réalisable.

Question 5 :

A quand un accès direct à la gare (ou aux quais de la gare) sur le côté du lycée ?

Cela fait quelques décennies que cette question récurrente n'a toujours pas été solutionnée.

Sa conséquence : nos élèves continuent de passer entre le grillage ou par-dessus !!

La réponse de la SNCF, toujours la même - c'est interdit ils doivent passer par le souterrain", n'est guère recevable du fait de la durée du contournement de l'interdiction. Il y a en fait deux solutions : soit on continue... et dans ce cas-là, légalisation du passage actuel ? Soit de petits travaux de sécurisation sont à envisager puisqu'un passage sur les voies est déjà en place et mène à un portail fermé à clef. Cela permettrait à nos élèves et à toute la population de cette partie de la ville d'accéder à la gare.

Pourrions-nous connaître l'avis des représentants de la mairie ou de communauté de communes ?

Mme Larroussinie explique que cela relève de la compétence de la SNCF mais qu'elle peut leur poser la question au titre de la commune. M. Jacquel précise que c'est une question de sécurité.

Question 6 : La ventilation des IMP

Il existe 11 IMP au LPO : 8 pour le LGT et 3 pour le LP.

Une partie des IMP est fléchée : 0,5 référent culture ; 1,5 tutorat stagiaire ; 4 numérique (1 GAR, 1 ENT, 2 réseaux). Reste 5 IMP non fléchées (coordo de discipline + ERAEI).

Lecture d'une motion concernant le PACTE.

Pour : 12

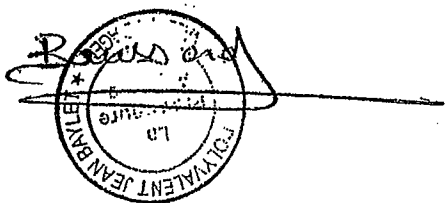
Contre : 0

Abstention : 5

Acte N° 13

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h14.

Le secrétaire de séance



Le Président

